



**COMMUNE
DE
TRAMELAN**

SERVICES TECHNIQUES
RUE DE LA PROMENADE 3
2720 TRAMELAN

T 032 486 99 50
F 032 486 99 82



PLAN DE QUARTIER ZPS D
"LES DEUTES"
PQM 2012

ECH: 1: 1'000

PLAN DE SITUATION

N° PLAN	2077-011	FORMAT	34 X 89CM	
DATE	24.09.2014	RÉF.	PROJET	DESSIN
				CONTRÔLE

LÉGENDE - À TITRE PRESCRIPTIF

- PÉRIMÈTRE DU PLAN DE QUARTIER
- MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU PLAN DE QUARTIER "2012"
- ZONE D'HABITATION À 2 NIVEAUX - H2
- ZONE D'HABITATION À 2 NIVEAUX EN ORDRE PRESQUE CONTIGU - H2PC
- ZONE D'HABITATION À 3 NIVEAUX - H3
- ZONE D'ACTIVITÉ - A
- ZONE MIXTE D'HABITATION ET D'ACTIVITÉ - HA
- GARAGES
- PLACE DE PARC
- ZONE DE VERDURE
- ALIGNEMENT FORESTIER
- ALIGNEMENT (ART. 90 AL. 1LC)
- CANALISATION DÉTERMINANT UN ALIGNEMENT DE CONSTRUCTION
- SECTEUR DESTINÉ À LA CONSTRUCTION DE MAISON EN TERRASSE: VOIR PLAN DE QUARTIER SPÉCIAL "1990"

LÉGENDE - À TITRE INDICATIF

- LIMITE ZONE "S" BATANVAUX
- N° DES PÉRIMÈTRES D'ÉVOLUTION (SELON ART. 3 PS)
- FÔRET
- PLACE DE JEUX
- ANCIEN TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DU PQ (MODIFICATION MINEURE LE 23.10.2012)

INDICATIONS RELATIVES A L'EDICTON D'ORIGINE DU PLAN DE QUARTIER :

Examen préalable du : 15 juillet 1999
 Publication dans la feuille officielle du: 20/11/99 et 24/11/99
 Procédure d'information et de participation: Du 20/11/99 au 20/12/99
 Dépôt public de 30 jours du plan et des prescriptions
 Du: 20 novembre 1999 au: 20 décembre 1999
 Oppositions liquidées: 0
 Oppositions non liquidées: 0
 Réserves de droit: 0
 DECIDE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE: 15 février 2000
 DECIDE PAR LE CONSEIL GENERAL LE : 3 avril 2000 à l'unanimité

Procédure de modification mineure selon l'art. 122 OC

- Information aux voisins le 18/10/01
 - Oppositions déposées: 0
 Décidé par le Conseil municipal le 02.10.2001

INDICATIONS RELATIVES A L'APPROBATION DU PLAN DE QUARTIER MODIFIE :

Examen préalable du : 24 SEPTEMBRE 2012
 Publication dans la feuille officielle du: 26.10.12 ET 02.11.12
 Dépôt public de 30 jours du plan et des prescriptions
 Du: 26 octobre 2012 au: 26 novembre 2012
 Oppositions liquidées: 0
 Oppositions non liquidées: 0
 Réserves de droit: 0
 DECIDE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL LE: 23 octobre 2012

Procédure de modification mineure selon l'art. 122 OC

- Dépôt public du dossier : du 08.08.2014 au 08.09.2014
 - Publication dans la feuille officielle du district de Courtelary : les 08.08.2014 et 15.08.2014
 - Publication dans la feuille officielle du Jura bernois : les 13.08.2014 et 20.08.2014
 - Oppositions déposées: 0
 Décidé par le Conseil municipal le 13.05.2014

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

LA PRESIDENTE LE CHANCELIER

J. Bernard *H. M.*

Le Chancelier soussigné certifie l'exactitude des indications ci-dessus:

Tramelan, le: 26.9.2014 Le Chancelier: *H. M.*

APPROUVE PAR L'OFFICE DES AFFAIRES COMMUNALES ET DE L'ORGANISATION DU TERRITOIRE:

12 FEV. 2015

M. Scherrer

